

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DAUPHINOISE

MESURES «PASS-SANITAIRE» APPLICABLES à l'occasion du RALLYE du TRIEVES 2021

SUITE à la mise en place du PASS-SANITAIRE (21 Juillet) et après négociations de la FFSA avec les divers services ministériels concernés, les ORGANISATEURS **SONT DANS L'OBLIGATION** d'appliquer les MESURES suivantes :

- Le Pass-Sanitaire sera **OBLIGATOIRE** pour les **PILOTES, CO-PILOTES et MEMBRES des équipes D'ASSISTANCE (5 personnes Maximum)** acceptées dans le Parc par voiture engagée).
Les Pass-Sanitaires devons être présentés aux **vérifications Administratives** et à **l'ENTREE du PARC D'ASSISTANCE (qui sera interdit aux spectateurs)**
- **Les Organismes et encadrants BENEVOLES (Commissaires et Officiels compris)** ne **seront pas soumis** au PASS-SANITAIRE mais devront **RESPECTER en TOUT POINT les GESTES BARRIERES : DISTANCIATION PHYSIQUE, LAVAGE des Mains, GEL hydro alcoolique MASQUE en INTERIEUR (PC et COLLEGE)**
- **Les SPECTATEURS, ne SERONT PAS SOUMIS** au PASS-SANITAIRE, pour l'accès aux Zones PUBLIC. **ILS devront respecter les Gestes Barrières. et n'auront PAS le DROIT D'ACCEDE**r au Parc D'ASSISTANCE et aux VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES et TECHNIQUES.

Ce n'est pas avec plaisir que le CORAT et l'ASA DAUPHINOISE mettent en place ces contraintes, mais c'est le « prix à payer » pour que le Rallye ait lieu !! NOUS DEVONS TOUS faire preuve de **solidarité** et de **responsabilité** pour se protéger les uns, les autres et venir, nous l'espérons vivement à bout de cette pandémie !

Pass-Sanitaire :

- Certificat de vaccination : schéma de vaccination complet (QR code ou papier) ou
- Test RT-PCR ou Antigénique négatif de moins de 48 h ou
- Certificat de rétablissement (test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid 19 datant d'au moins 11 jours et de moins 6 mois)

